Un territoire, 20 communes

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche est un territoire tourné vers les services, restauration, tourisme, transport. Ce secteur est le plus représenté avec plus de 40% des salariés du territoire.

Avec près de 2 millions de nuitées la communauté de communes peut compter sur son secteur touristique très dynamique.

Le territoire est doté d'un patrimoine exceptionnel dont la grotte Chauvet classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, le célèbre Pont d'Arc et de nombreux espaces naturels remarquables.

Panneau des Lions ©Patrick Aventurier

Le Pont d'Arc aval © Sébastien Gayet

Melvita, entreprise ardéchoise à Lagorce

La communauté en chiffres

- 20 communes membres au 1er janvier 2022 : Balazuc, Bessas, Chauzon, Grospierres, Labastide-de-Virac, Labeaume, Lagorce, Lanas, Orgnac-l'Aven, Pradons, Rochecolombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Maurice-d'Ardeche, Saint-Remèze, Salavas, Sampzon, Vagnas, Vallon Pont d'Arc, Vogüé
- Population : 15 245 habitants permanents (derniers chiffres publiés par l'INSEE au 1er janvier 2021)
- 110 Agents permanents.

Historique

En 2005 2 communautés de communes sont créées, celle des Gorges de l'Ardèche, terre des hommes de la pierre et de l'eau et celle des Grands Sites des Gorges de l'Ardèche.

En 2014 la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche est créée par fusion des 2 intercommunalités et adhésion de la commune de Saint-Remèze.

Au 1er janvier 2017, Lanas a intégré la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche portant à 20 le nombre de communes réunies.